Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2009)

Heft: 5

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Compte rendus

Revue des revues

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Après de nombreux mois de silence, nous espérons pouvoir apporter à nos lecteurs le contenu, en bref, de la presse militaire spécialisée suisse et européenne.

Renseignement

Le *Bulletin de l'Association suisse des officiers de renseignement* fait une large place à son nouveau président, le lt col EMG Niels Büchi. Dans son discours inaugural, le cdt du bat expl 11 fixe pour objectif une liaison plus étroite entre l'ASOR, les entreprises et les milieux académiques. Dans cette revue (No.2/09), trois articles ont retenu notre attention :

Un article du maj Campestrin compare les développements Nord-coréens et iraniens en matière de missiles intercontinentaux. Il dessine les liens « incestueux » entre les missiles *Taepodong*-2 et *Shahab*-3 – tous dérivés du *Scud* soviétique. Les conclusions de l'auteur sont que ces armes, d'une portée de 500 à 6-9'000 km ne sont pas pour autant le signe d'une nouvelle guerre froide, mais sont destinées à produire un effet médiatique et de dissuasion.

Le même auteur évoque la modélisation du combat en zones urbaines, pratiquée sur le simulateur de Kriens. En étudiant la doctrine américaine, il parle de « Urban Triad » car les villes sont composées à la fois d'un terrain physique, d'une population dense et d'une infrastructure dont les deux précédentes dépendent. Il tire de ses expériences les conclusions suivantes : la nécessité pour les partenaires de disposer d'interfaces et de procédures communes, la fatigue accélérée de la troupe engagée, ainsi que la nécessité pour un état-major de faire sens de nombreux incidents isolés et apparemment sans rapport.

Enfin, Philippe Leymarie propose un bref mais excellent article sur la doctrine française en matière de combat urbain. Il présente un exercice de trois semaines du 1er régiment de tirailleurs d'Epinal (Vosges) -1'500 soldats, 100 véhicules blindés, 450 véhicules- sur une ancienne base soviétique près de Berlin, Altengrabow, mesurant près de 800 km2. Un tel exercice –réunissant 800 soldats et 200 béindés- a eu lieu à Sedan en 2008. Une manœuvre destinée à tester la préparation des forces françaises commises à l'OTAN, ANVIL 08, a eu lieu la même année à Fréjus (Var) - rassemblant 1'500 soldats et 4 bâtiments de la Marine nationale. En 2007, la 11e brigade parachutiste avait engagé 1'200 soldats à Cahors (Lot). Ce type d'exercice est appelé à se multiplier, tant les opérations militaires –conventionnelles comme asymétriques- ont toujours lieu davantage en milieu complexe. Au centre d'entraînement en zone urbaine de l'armée française (CENZUB), de nouvelles technologies sont mises à profit : drones, radios, systèmes de lutte contre les explosifs improvisés. L'auteur donne deux conclusions : la première est que la rédaction de « scénarios » et d'une image de l'adversaire sont difficiles ; la seconde est que l'engagement de gendarmes et de formations entraînées spécifiquement au contrôle des foules (CRC) est nécessaire en milieu urbain.

France

Dans le numéro du 70e anniversaire de *Défense nationale*, où est présenté l'historique de la revue, Jean Guitton aborde le thème « guerre et suicide ». Il démontre que la menace de martyrs terroristes n'est pas nouvelle ; elle trouve son pendant dans la doctrine de la dissuasion occidentale. En conclusion, l'auteur attire notre attention sur le fait que dans toute action –politique, militaire- il est important de laisser à l'adversaire une porte de sortie pour éviter la radicalisation.

Dans le même numéro, le général d'armée Charles Aillerait débat d'une « défense dirigée ou tous azimuts ». Après avoir étudié la situation stratégique de la France au XXe siècle, il milite clairement pour une capacité autonome adaptée aux moyens budgétaires.

Espagne

Ejercito, la revue de l'armée de Terre, propose un numéro spécial sur l'inauguration du musée de l'armée à Tolède.

Le numéro 818 (juin 2009), plus philosophique, étudie les limites de la guerre de l'information –à l'exemple des conflits en Irak et en Afghanistan. Il débat de « l'esprit militaire » aujourd'hui. Le reste du numéro fait une large place à la stratégie de l'ISAF.
La Revista Espanola de Defensa présente sa nouvelle maquette – des articles souvent d'une seule page, couvrant tous les sujets, de la piraterie en Somalie à la menace nucléaire iranienne et nord-coréenne. La présentation s'est améliorée, mais au prix d'une lisibilité des thèmes et surtout un sacrifice du contenu. Prenons-en de la graine...

Pologne
La revue polonaise *Przeglad Morski* (No.6/2009) présente, en un petit cahier, une bonne vue d'ensemble des actions de piraterie dans le golfe d'Aden – notamment l'engagement de la marine russe dans les opérations anti-piraterie. Un autre article est consacré au développement de la marine indienne. Enfin, plusieurs articles présentent les nouveaux développement en matière de navires militaires de surface.
Przeglad Wojsk Ladowych (No.6/2009), la revue de l'armée de Terre polonaise, propose plusieurs articles sur les systèmes de protection NBC en service en Pologne. Un autre article est consacré aux expériences des drones armés américains (UCAV).

Autriche
La revue *Truppendienst* (No.3/2009) s'interroge, dans plusieurs articles, sur les capacités de l'UE. Un cahier spécial présente le bilan de l'année 2008, avec notamment la chronologie (superposée) des engagements au profit de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU ; on y trouve notamment un récapitulatif des divers engagements effectués. L'engagement au Kossovo y fait bonne place, ainsi que l'apport réalisé par les C-130, ayant accompli 117 vols ou 1'188 heures, pour transporter 3'740 passagers et 1'251'482 tonnes de matériel.
La revue présente un long article sur le Motorgeschütz de Brustyn (1911) et l'introduction de l'Eurofighter en Autriche. Un article intéressant présente une analyse de la communication de crise au sein de la Bundesheer.

Suisse
Thème inhabituel de *Bauen & Retten* : les reports de service et l'absentéisme lors des services militaires. Deux officiers évoquent la difficulté à concilier le triptyque « travail, militaire, famille. » On parle de « lente mort du système de milice. » Peut-être –c'est une réflexion personnelle- que l'équation et les priorités sont mal posées... peut-on avoir les deux premières sans la troisième ? Il semble qu'une appréhension du problème fait là défaut.
Entre deux dépêches de Berne et deux articles d'autocongratulation, un article de Jean-Luc Piller fait mouche dans les pages de Notre armée de milice. Des lenteurs démocratiques qui retardent l'envoi de nos forces spéciales dans le golfe d'Aden, des lourdeurs du controlling et de l'analyse des coûts à Berne, l'ancien chef de la communication des Forces terrestres voit s'égaliser le camp des partisans d'une armée de milice et ceux qui appellent de leurs vœux une armée professionnelle. Quant aux sociétés d'officiers, il se pose la question d'une « lente mort » et les insiste à l'action : « il est peut-être important de travailler ensemble. »

A+V

Suite de la page 55 .....

La cour internationale de justice (ICTY), établit le 26 février 2007 que le massacre de Srebrenica est bien un « acte de génocide », au sens de la définition de l'ONU.[29] Mais dans le même temps, la Serbie est déclarée « non responsable de ce génocide, même si elle n'a rien fait pour l'empêcher (malgré) l'influence certaine » qu'elle pouvait exercer sur les génocidaires.[30] En conséquence, il ne peut être question d'indemnités financières.
Plusieurs voix se sont élevées contre l'usage de ce terme, dans le sens large défini par la Convention de 1948. Ainsi, Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières (MSF),[31] ou encore le général Lewis MacKenzie, ancien commandant de la FORPRONU.[32]

Sur place

Un mémorial a été inauguré le 20 septembre 2003 à Potocari, en face de l'ancien QG du Dutchbat. Mais en 2005, lors du dixième anniversaire du massacre, un attentat à la bombe est déjoué de peu. Depuis, l'endroit est sous protection constante de la police fédérale.

La Commission internationale sur les personnes portées disparues (ICMP), basée à Tuzla, a établi jusque ici l'identité de 6'186 personnes, au travers de 12'520 tests.[33] Mais à ce jour, seuls 3'661 corps ont pu être enterrés, dont 534 le 11 juillet 2009 – en raison de la découverte l'hiver dernier d'un nouveau charnier contenant 184 corps. La religion musulmane empêche en effet les familles d'enterrer leurs proches tant que 75% des restes ont été retrouvés.
La ville de Srebrenica tente aujourd'hui, majoritairement, de tourner la page. Elle compte actuellement le tiers de ses habitants d'avant-guerre. En raison des accords de Dayton, le retour de la communauté musulmane est légalement possible, voire encouragée, mais pose de nombreux problèmes dans un système électoral et scolaire majoritaire. La situation économique, 82% de chômage et le fait que la Bosnie-Herzégovine soit aujourd'hui le 2e pays le plus pauvre et le plus pollué d'Europe –après le Kossovo-, ne laissent à la région et au pays d'autre espoir que de rejoindre, un jour, l'UE.
Si l'Union européenne est parvenue, en un demi-siècle, à cicatriser les plaies du génocide nazi, faudra-t-il attendre la relève des générations pour sortir de la méfiance, des rancoeurs et de la désinformation ?

A+V

« Srebrenica, un génocide sans coupable », *Le Figaro*, 15.10.2007, http://www.lefigaro.fr/international/2007/02/26/01003-20070226ARTWWW90427-la_justice_mondiale_reconnait_le_genocide_de_srebrenica.php

31 Romy Brauman, « Deux ou trois choses que je sais duMal... », *Témoignage Chrétien*, 17.01.2008.

32 Lewis MacKenzie, « The Real Story behind Srebrenica », *Op.Cit.*

33 http://www.ic-mp.org/press-releases/dna-results-of-the-international-commission-on-missing-persons-reveal-the-identity-of-6186-srebrenica-victims-dnk-izvjestaji-medunarodne-komisije-za-nestale-osobe-icmp-otkrili-identitete-6186-sreb/